

Philibert (Fedom) : "La fin de la défiscalisation serait un tremblement de terre"

Alors que Matignon doit rendre ses arbitrages fin juin, "l'arrêt de la défiscalisation conduirait à des conséquences fatales", rappelle le président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (Fedom), Jean-Pierre Philibert. Il demande à l'Etat "un regard lucide" sur l'Outre-mer.

Le chiffre derrière les chiffres

"Réforme du quotient familial : les classes moyennes concernées ?"

Etonnants propos de ceux qui vilipendent la réforme du quotient familial en dénonçant une accentuation de la pression fiscale sur les « classes moyennes ».

Il est demandé un effort supplémentaire de solidarité aux 12% des ménages les plus aisés (plus de 5 370 € de revenus mensuels) pour financer le déficit de la branche famille de la Sécurité Sociale.

Pour les salariés à plein temps, le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie) et l'Observatoire des Inégalités arrivent aux conclusions suivantes pour 2010 : 30% des salariés gagnent moins de 1 396 € nets par mois, ce sont les « catégories populaires » ; 20% des salariés gagnent plus de 2 510 € par mois, ce sont les « catégories aisées » ; les autres salariés, entre ces deux niveaux de revenus, soit 50% de la population concernée, sont la fameuse « classe moyenne ».

Avec 88% des ménages épargnés et le maintien des prestations familiales « universelles », peut-on parler de poids pour les classes moyennes ? Bien sûr que non.

Si le « découpage » ci-dessus contient une part d'arbitraire, il s'agit bien, avec cette réforme, de demander un effort aux plus riches (autant être clair sur les termes), pour continuer de faire vivre le modèle de protection sociale mis en place après la Seconde Guerre mondiale, malgré les difficultés de la conjoncture actuellement traversée.

Ce système global de solidarité et de protection des individus (santé, retraite, prestations chômage, minima sociaux) a un coût collectif et donc individuel, qui doit être équitablement réparti.

Ces principes sont inscrits dans les deux préambules de la Constitution, la « loi fondamentale » de notre pays, et font partie du socle du Pacte Républicain qui unit notre nation. On aurait tort de l'oublier, et, partant, de sous-estimer leur importance pour la cohésion de notre société.

Mais que la réforme de ce système de solidarité et de protection sociale soit indispensable, personne ne peut le contester : il n'est plus possible de continuer à vivre indéfiniment à crédit sur le dos des générations futures.

Le gouvernement veut réformer la défiscalisation. Où en est ce projet ?

Le Gouvernement ne semble pas avoir encore pris sa décision de façon définitive. La motivation des services de Bercy est de supprimer « l'évaporation » due aux frais de montage des cabinets de défiscalisation et la part de l'avantage fiscal de l'investisseur pour ne conserver dans la dépense de l'Etat que la seule part qui va à l'exploitant ultramarin. Par ailleurs, tous les ministères sont taxés d'une économie dans le budget 2014 et la part de l'outre-mer devrait être de 100 à 150 millions d'euros. Comme il est difficile de supprimer à ce niveau une dépense existante de la mission outre-mer, il s'agit de réduire les dépenses fiscales.

Bercy préconise les subventions budgétaires à la défiscalisation. Pourquoi cela ne vous convient pas ?

Bercy préconise un crédit d'impôt pour l'investissement productif. Ce crédit d'impôt serait attribué aux entreprises ultramarines avec remboursement pour celles qui ne peuvent pas l'utiliser. Cette solution n'apporte pas les fonds propres nécessaires à démarrer l'opération. Le crédit d'impôt n'est en effet calculé et liquidé qu'en n+1 par rapport à la réalisation de l'investissement. Il faut donc préfinancer ce crédit d'impôt et si les banques acceptent de le faire, cela aura un coût pour l'exploitant ultramarin.

Quelles sont vos propositions ?

D'abord, personne ne conteste la nécessité de lutter contre l'évaporation de la dépense publique et le fait de devoir faire évoluer le régime de la défiscalisation. Si l'on va dans le crédit d'impôt, il faut veiller à ne pas pénaliser les TPE et PME. C'est pourquoi nous demandons le maintien d'une défiscalisation de plein droit pour ces petites structures. On voudrait réserver prioritairement le crédit d'impôt aux sociétés de plus de 250 salariés, sans pour autant leur couper la défiscalisation. Bercy préconise des sub-

ventions budgétaires pour le logement social, mais il sera difficile dans un contexte de restriction d'augmenter la LBU. Nous plaïdons donc pour le maintien de la défiscalisation en faveur du logement social, un domaine dans lequel l'outil a fait ses preuves.

Que représente la défiscalisation pour les économies ultra-marines ?

Même si on peut regretter l'insuffisance des statistiques économiques sur l'aide à l'investissement Outre-mer, une étude de l'Insee en Guadeloupe a montré que les mesures de défiscalisation avaient eu un effet dopant sur l'emploi et la croissance du territoire, laquelle avait été même supérieure à la métropole dans le même temps. On peut donc craindre qu'une disparition de la défiscalisation accélère la remontée du chômage apparue dès 2008 à cause de l'impact de la crise économique et des mises en place des plafonnements successifs.

"6 000 DOSSIERS EN MOINS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE"

Deux rapports parlementaires vont dans le sens d'une solution mixte, avec maintien du dispositif. Pourquoi l'Etat ne prend-il pas la mesure de vos demandes ?

L'Etat a un souci d'économie et donc de réduction de la déperdition de sa dépense fiscale. Il souhaite trouver le moyen de dépenser moins pour donner autant aux entreprises ultramarines, mais en direct. L'efficacité des procédures est moins urgente pour lui que leur efficacité, sans véritable évaluation de l'impact sur le développement des entreprises et donc des recettes fiscales qu'elles peuvent générer à terme.

Il y a-t-il un risque réel pour les économies ultra-marines ou faut-il se faire à l'idée que les règles vont changer ?

Il y a un risque réel pour les entreprises. Il ne faut jamais perdre de vue

Cérisola : "L'Outre-mer n'est pas une charge, mais une chance"

"La défiscalisation c'est comme la démocratie : c'est le pire des systèmes, mais il n'y en a pas de meilleur". En un phrase, Maurice Cérisola, le président de la Réunion économique, résume l'avis des acteurs économiques ultra-marins sur la question. Alors que le sort des économies ultra-marines est en train de se jouer à Paris, Maurice Cérisola rappelle, sans détour, qu'il ne faut pas s'isoler dans une position d'attentisme, mais au contraire prendre les devants. "L'Outre-mer, qui n'est pas la préoccupation centrale à Paris, doit conquérir sa place", explique-t-il. "Nos compatriotes parisiens ne sont pas convaincus de la nécessité de l'Outre-mer. A nous de nous rendre indispensables. C'est à nous de démontrer que l'Outre-mer n'est pas une charge, mais une chance pour la France". Comment ? Par l'envoi de signaux positifs : la relance de l'emploi et la création de valeurs, notamment dans l'innovation. "L'équipe Réunion doit avoir cet impératif en tête", souligne Maurice Cérisola. "Les chefs d'entreprise et les consommateurs aussi".



Jean-Pierre Philibert, le président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer. (Photo d'archives)

que la défiscalisation ne concerne pas uniquement des gros projets mais aussi une aide à 16 000 PME et TPE dont la moyenne des investissements financés est de 30 000 euros. Ces entreprises ont besoin d'une procédure simple et rapide qui ne correspond pas au crédit d'impôt. Elles risquent donc de ne plus pouvoir investir ou du moins de ralentir leurs investissements. Par ailleurs, le plafond de réduction fiscale tel qu'il est fixé après la décision du conseil constitutionnel ne permet plus de financer des projets au-delà de 7 à 8 millions d'euros et même sur les projets de plein droit de moindre montant, la collecte a baissé de 38% pour la même période 2013 comparée à 2012. Cela représente déjà 6 000 dossiers de financements en moins depuis le début de l'année. Il ne s'agit même plus de risque, mais de réalité.

"ON NE DEMANDE PAS LA CHARITÉ, JUSTE L'ÉQUITÉ"

Matignon doit arbitrer, gardez-vous confiance en l'avenir du dispositif actuel ou la messe est dite ?

Le Premier ministre doit effectivement arbitrer et donner les résultats de son arbitrage lors de son voyage aux Antilles fin juin. Il est peu probable que le risque soit pris de modifier brutalement une procédure qui a fait ses preuves et de mettre en place sans expérimentation préalable une procédure nouvelle.

Et dans le cas contraire ?
Les conséquences pourraient être fatales. Ce serait comme un fort trem-

blement de terre sur des économies fragilisées. Victorin Lurel l'a dit lui-même lors de la deuxième réunion de concertation sur l'avenir de la défiscalisation.

Faut-il craindre davantage le débat parlementaire sur la loi de Finances 2014 ?

C'est toujours très compliqué un débat parlementaire. Nous nous employons à voir un maximum de monde. Les parlementaires ultramarins font aussi beaucoup de pédagogie. Je constate que cette mobilisation serait de nature à faire taire un certain nombre de critiques.

On est passé d'un regard bienveillant, voire paternaliste sur l'Outre-mer, à un regard strictement budgétaire. Je ne demande pas la bienveillance, mais un regard lucide. Que l'on considère l'Outre-mer pour ce qu'il est - avec ses citoyens qui méritent le même traitement que dans n'importe quelle autre région française - et pour tout ce qu'il peut apporter à la France, notamment son domaine maritime. On ne demande pas la charité, on demande l'équité.

Propos recueillis
par Thomas Lauret

La Fedom à la Réunion début juillet

Toute l'équipe parisienne de la Fedom sera à la Réunion du 1^{er} au 5 juillet. Plusieurs rencontres, avec des officiels, mais surtout avec les acteurs socio-économiques, sont d'ores et déjà prévues.